



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Flamboro Downs			
<b>Date</b>	Jeudi 6 octobre 2022	<b>Heure de départ</b>	18 h 35	
<b>Conditions météorologiques</b>	Couvert (Temp. : 17 °C)	<b>Ventoux:</b> 11 km/h Sud-Ouest		
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 Rapide			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	<b>Inscriptions totales</b>	80/91
<b>Total des paris mutuels</b>	\$303,779			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> David Stewart	<b>Juge associé</b> Brian Arrand	<b>Juge associé</b> Tyler Fines (à distance)
--------------------------------------	-------------------------------------	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

## BUREAU

Gary Patterson en formation ce soir.

Le comité, formé de John Dorion, Kelly Counsell et Emma Pote, a rendu une décision au nom de Paul MacKenzie, suite à une inspection déroulée le 5 avril 2022. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$1,000 et une suspension de conduite de 10 jours consécutifs, à être purgée du 11 au 20 octobre 2022, inclusivement. Règle de la CAJO 6.46.01(b), (e). M. MacKenzie s'est vu ajouter des conditions sur sa licence pour deux ans, à partir du 21 octobre 2022 jusqu'au 20 octobre 2024. Directive en matière de politique No3-2008. Décision #1903476

Gerard Demers a été autorisé à se retirer des trois courses.

Sylvain Lacaille a été retiré de la Course 10. Les juges feront le suivi avec M. Lacaille.

## **COURSES**

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Nous avons discuté avec le conducteur du #1, “Whatineedisaman”, (Travis Cullen), concernant le passage à l’avant après le poteau de 1/4 de mille pour s’assurer qu’il est dégagé quand il passe de l’autre côté.

Course 4 – Examen du bris d’allure survenu au #2, “Brienne The Beauty”, (Jay Harris), avant le départ. Il n’y a pas eu d’obstruction survenue au #9, “Nothinholdinmeback”, (Scott Coulter), et au #2, qui s’était rendu à l’intérieur du poteau de remboursement.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Nous avons discuté avec le conducteur du #3, “Outrageous Song”, (Paul MacKenzie), du fait d’avoir laissé passer à l’intérieur le #6, “Chocolatemilktoast”, (Jason Ryan), allant vers le poteau de 1/4 de mille. M. MacKenzie est finalement passé en 1<sup>re</sup> position au poteau de 1/2 mille, mais on lui a rappelé ce que l’on attend lorsqu’on laisse passer à l’intérieur un cheval.

Course 8 – Examen des bris d’allure survenus aux #4, “Fortune Tellers K”, (Travis Henry), et #8, “R J Hooker”, (Tyler Moore), avant le départ. Les deux chevaux se sont rendus à l’intérieur du poteau de remboursement.

Le #8, “R J Hooker”, a terminé la course avec de l’équipement brisé (fer).

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

**Réclamations :**

**Course 3**

Le #2, "Custard Life" (1), pour \$22,500, par les propriétaires Paul et Nicole Davies, entraîneur Paul Davies.

**Course 7**

Le #4, "Something Royal" (1), pour \$10,625, par les propriétaires Carol Voyer et Bruce Tremblay, entraîneuse Carol Voyer.